

Communiqué de presse : Le Titre de compétence : ses garanties Qualité et son impact

Ce 30 mai, au Centre de validation Epicuris, de nombreux acteurs ont pu découvrir les grandes étapes Qualité qui garantissent la valeur du Titre de compétence et marcher dans les pas de candidats à la validation des compétences. Ce fut également l'occasion de dévoiler les résultats de l'étude d'impact du Titre de compétence réalisée en 2012 par Sonecom.

L'étude d'impact révèle que 93% des 400 candidats interrogés recommandent la validation des compétences et 76% en sont satisfaits. Le Titre de compétence leur permet d'avoir un parcours professionnel davantage jalonné par l'emploi ou une reprise en formation. La confiance en eux-mêmes est un élément important qu'ils retirent de cette expérience. Les candidats recommandent également l'organisation, l'encadrement et la qualité du service offert.

Sans surprise, les employeurs ne connaissent pas suffisamment le Titre de compétence mais 95% des 300 personnes interrogées considèrent que le Titre de compétence est une alternative intéressante pour les personnes sans certification. 76% se déclarent intéressés par cet outil. 69% sont prêts à en faire usage lors d'un recrutement. Enfin, 78% d'entre eux le recommanderaient.

Le Centre de validation Epicuris et sa directrice, ont été parmi les précurseurs pour la mise en œuvre des 4 étapes Qualité que les visiteurs ont pu découvrir lors d'un parcours animé et didactique :

- la production de référentiels de validation en collaboration avec les partenaires sociaux sectoriels. Mr Laurent Gall de l'IFP était présent pour le monitoring du métier de préparateur vendeur en boucherie,
- l'agrément des Centres de validation des compétences,
- l'épreuve de validation des compétences en présence d'un observateur externe. 4 candidats ont passé une épreuve de validation pour le métier de préparateur-vendeur en boucherie ce jour-là. Effectuer différentes sortes de préparation, conditionner et réfrigérer les viandes et préparations sont des tâches à réaliser de façon professionnelle. Un évaluateur et un observateur externe, expert métier, étaient présents pour évaluer le travail,
- la délivrance du Titre de compétence.



Depuis la création du Consortium de validation des compétences en 2003, les travailleurs et chercheurs d'emploi ont la possibilité de faire valider leurs compétences acquises par l'expérience. Objectif : obtenir un Titre officiel qui répond au besoin de leur secteur professionnel et qui est reconnu par les gouvernements francophones. Plus de 6000 Titres de compétence ont ainsi déjà été délivrés pour 36 métiers tels que l'aide-ménager (ère), l'employé(e) administratif(ve), le peintre industriel, le technicien pc&réseau.

Plus d'information : document en annexe : et www.validationdescompetences.be

Contact et information : Sébastienne MISONNE - Chargée de Communication pour le Consortium de validation des compétences - GSM : 0495/546.326- s.misonne@bruxellesformation.be .
<http://www.validationdescompetences.be>